



Coalition pour la Cour pénale internationale
www.coalitionfortheicc.org

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

12 février 2010

Contact :

À New York :

Linda Gueye

(212) 687-2863 x16

gueye@coalitionfortheicc.org

Mariana Rodríguez

(212) 687-2863 x17

rodriguez@coalitionfortheicc.org

**JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'UTILISATION D'ENFANTS
SOLDATS**

Un an après l'ouverture du procès de Lubanga, les effets se font sentir sur le terrain

Le 12 février 2010, le monde célébrera la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats en commémoration du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Le Protocole facultatif, entré en vigueur le 12 février 2002, interdit le recrutement d'enfants de moins de 18 ans dans les groupes armés ou toute armée nationale et leur participation directe à des hostilités.

Le Statut de Rome – traité fondateur de la Cour pénale internationale - qualifie de crime de guerre la conscription et l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans ainsi que le fait de les faire participer activement aux hostilités. La CPI est la première cour permanente créée pour poursuivre les responsables de génocide, crimes de guerre, et crimes contre l'humanité.

Le premier procès de la Cour, le procès contre le seigneur de guerre congolais Thomas Lubanga, qui s'est ouvert il y a un an, représente un point tournant dans la lutte contre l'utilisation des enfants soldats. Lubanga est accusé d'avoir utilisé des enfants soldats dans le conflit en Ituri, dans l'Est de la RDC, de 2002 à 2003.

À la reprise du procès Lubanga, le 7 janvier 2010, Radhika Coomaraswamy, représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour les enfants et les conflits armés a été appelée à la barre en tant que témoin expert. Elle a souligné l'impact positif que ce procès a eu sur le recrutement d'enfants soldats en République

démocratique du Congo (RDC). « L'accusation et les procès de la CPI sont suivis de très près sur le terrain, ils ont un effet dissuasif sur un grand nombre de groupes armés : certains ont cessé de recruter et certains ont libéré [des enfants soldats], » a-t-elle expliqué.

Pigeon Kambale Mahuka de l'Association des Victimes de la Guerre d'Ituri (AVIGUITURI) a insisté sur le fait que beaucoup dans la région de l'Ituri estiment encore que c'est un crime mineur. « Lorsque les enfants sont forcés à devenir des soldats, ils perdent leur nature innocente et deviennent des armes de guerre. Ceux qui font d'eux des enfants soldats sont les véritables criminels, » a expliqué M. Mahuka. « Le procès Lubanga est un bon moyen pour faire passer le message que ces crimes sont graves ».

« Il n'y a aucun doute que le procès Lubanga met en exergue tout le mal que le recours aux enfants soldats cause à la fois aux enfants eux-mêmes et aux communautés », a affirmé Brigitte Suhr, directrice des programmes régionaux à la Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI). « Nous espérons que ce procès servira d'exemple non seulement en RDC mais aussi dans le monde entier, montrant clairement que l'utilisation d'enfants soldats est un crime grave. Nous espérons également que cela renforcera le mouvement mondial visant à mettre fin à l'utilisation des enfants des soldats ».

CONTEXTE DE L'AFFAIRE CONTRE THOMAS LUBANGA DYILO

Le procès de Thomas Lubanga Dyilo s'est ouvert le 26 janvier 2009. M. Lubanga est accusé d'avoir participé, en tant que co-auteur, à l'enrôlement et à la conscription d'enfants de moins de quinze ans pour les faire participer activement à des hostilités. Les crimes auraient été commis entre septembre 2002, date de la création des Forces Patriotiques pour la Libération du Congo (FPLC), et le 13 août 2003.

À ce jour, la CPI a délivré treize mandats d'arrêts et a émis une citation à comparaître dans le cadre de quatre des conflits les plus violents de notre époque, ceux qui ont touché la République centrafricaine, le Darfour (Soudan), l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Quatre suspects ont été arrêtés. La Cour mène également des enquêtes préliminaires dans au moins huit autres situations, réparties sur quatre continents. Un deuxième procès s'est ouvert le 24 novembre 2009 contre Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Contexte et informations : Vous trouverez ci-dessous une liste d'experts d'organisations des droits de l'homme en RDC et d'ONG internationales que vous pouvez contacter pour obtenir de plus amples informations sur le procès. Consultez également la page <http://www.iccnw.org/?mod=drctimelinelubanga>

ONG en République démocratique du Congo (RDC)

Par ordre alphabétique (nom de famille)

Yuma Malaika Garcia, Chargée du Programme Femmes et Enfants, Ligue pour la Paix et les Droits de l'Homme - LIPADHO

Kinshasa, Democratic Republic of Congo

Telephone: +243 990508870

Email: yumamalaika@yahoo.fr

(French)

Christian Hemedi, Coordinateur de la Coalition nationale pour la CPI

Telephone: + 243 99 99 166 96; + 243 81 700 5452

E-mail: coalition_cpi@yahoo.co.uk

(French)

Mpinga Tshibusu Michel Innocent, Président de l'Observatoire national des droits de l'homme

Telephone: + 243 99 831 37 40

E-mail: batmpinga@yahoo.fr and tshilundu90@yahoo.fr

(French)

Georges Kapiamba, Vice-Président, Association Africaine de Défense des droits de l'Homme ASADHO

Téléphone : + 243 81 404 3641

E-mail: gkapiamba@yahoo.fr

Roger Muchuba, Secrétaire Exécutif de Héritiers de la Justice

Telephone: +243 99 86 76 6477

E-mail: rogermuchuba@yahoo.fr

(English, French)

Descartes Mponge Malasi, Point focal de la Coalition nationale de RDC pour la CPI pour la Sud Kivu

Telephone: +243812124090; +243853138383

E-mail: cpiskrdc@yahoo.fr

(French)

Bisimwa Ntakobajira, Coordinateur de l'Association de promotion et de défense des droits de l'homme

Telephone: + 243 81 355 1835

E-mail: aedbukavu@yahoo.fr and matsobismwa@yahoo.fr

Eloi Urwodhi Uciba Wabiyik, Coordinateur National de la Ligue pour la Paix et les Droits de l'Homme

Telephone: +243 819821320, +243 990903958

Email: wabiyik@yahoo.fr

(French)

Bukeni Beck Wazuri, de WITNESS et ancien Président fondateur de Jeunes pour le Développement Intégré – Kalundu / Projet Enfants Soldats (AJEDI-Ka/PES)

Actuellement à New York, mais originaire d'Uvira, Sud Kivu :
Téléphone : + 646-744-8064 (portable) ; +718-783-2000 ext.307
E-mail : bukenitw@hotmail.com ; bukenibeck@yahoo.fr
(Anglais, Français)

Anneke van Woudenberg, Chercheuse sur la RDC, Human Rights Watch
Téléphone : +243 81 085 2407
E-mail : woudena@hrw.org
(Anglais, Français)

ONG internationales

Ordre alphabétique (nom de famille)

Dr. David Donat Cattin, Directeur des Programmes, Parliamentarians for Global Action
Portable : +31 623 318 581
E-mail : donat@pgaction.org
(Anglais, Français)

Richard Dicker, Directeur du Programme Justice Internationale, Human Rights Watch
Téléphone : +1 212 216 1248
Portable : +1 917 747 6731
E-mail : dickerr@hrw.org
(Anglais, Français)

Elizabeth Evenson, Conseil, Programme Justice Internationale, Human Rights Watch
Mobile tel: +32 (4) 9 82 98504
Email: evensoe@hrw.org
(English)

Mariana Goetz, REDRESS Trust
Portable: + 31 6 154 77 324
E-mail: mariana@redress.org
(Anglais, Français)

Dadimos Haile, Chef du Département Justice internationale, Avocats Sans Frontières
Mobile Téléphone : +32 4 98 10 95 42
E-mail : DHaile@asf.be
(Anglais et Français)

Brigid Inder, Executive Director, Women's Initiatives for Gender Justice
Téléphone : +31 70 3 02 99 11
Portable : +31 6 20 38 71 84
E-mail : brigid@iccwomen.org
(Anglais)

Mariana Pena, Représentante permanente, Fédération Internationale des Ligues des Droits de L'Homme (FIDH)

Portable : +31 (0) 6 81939793

Email: mpena@fidh.org

(Français, Anglais, Espagnol)

Andrew Philip, Chercheur sur la RDC, Amnesty International

Téléphone: +44 (0)20 7413 5620

Email: aphilip@amnesty.org

(Anglais)

Alison Smith, Conseillère juridique, No Peace Without Justice

Téléphone : +32 2 548 3912

Portable : +32 486 986 235
E-mail : alison@sensible.it
(Anglais)

Lorraine Smith, Directrice du programme IBA, Association Internationale du Barreau
Téléphone : +31 70 302 2859
Portable : + 30 634266310
E-mail : lorraine.smith@int-bar.org
(Anglais)

John Washburn, Président, Coalition américaine des ONG pour la CPI
Téléphone : +1 212 907 1317

Mobile: +1 917 589 5988

E-mail : jwashburn@unausa.org

(Anglais)

Important : La Coalition pour la Cour pénale internationale (CCPI), mouvement d'ONG indépendant, milite pour une Cour pénale internationale (CPI) juste, efficace, et indépendante. La Coalition, dans son ensemble, et son Secrétariat en particulier, n'entendent cependant ni s'impliquer / promouvoir des enquêtes ou des poursuites spécifiques, ni prendre position sur les situations traitées par la Cour. Néanmoins, les membres de la CCPI peuvent s'impliquer dans des renvois, fournir une assistance juridique et apporter leur soutien aux enquêtes, par exemple par le biais de partenariats avec des organisations locales et internationales.

###